



LYME ACTU

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2020

N° 10-11

ÉDITO

« I HAVE A DREAM » : MÊME RÊVE, MÊME INTELLIGENCE COLLECTIVE...

Qu'est-ce qu'être au service de la santé ?

Les soignants sont en exercice de leurs fonctions, pour protéger la vie et veiller à améliorer par tous les moyens à leur disposition, la santé physique et mentale (s'il le faut), des demandeurs de soins.

L'Urgence

Je cite le Pr Christian PERRONNE dans son livre intitulé : **La Vérité sur la maladie de Lyme** – Infections cachées, vies brisées, vers une nouvelle médecine⁽¹⁾ : « Comme le disait Max PLANCK, Prix Nobel de Physique en 1918 : une vérité nouvelle en science, n'arrive jamais à triompher en convainquant les adversaires et en les amenant à voir la lumière, mais plutôt parce que, finalement, ces adversaires meurent et qu'une nouvelle génération grandit, à qui cette vérité est familière ».

Il ne s'agit pas de souhaiter que ceux qui n'ont pas la même opinion que nous meurent ; mais n'attendons pas, cependant, qu'une génération de décideurs - qui ont leurs intérêts propres, à ne pas vouloir voir la lumière sur le Lyme chronique -, meurt. Car en attendant, ce sont des malades « Lymés » qui certains, meurent de « non-assistance à personne en danger ».

En essayant ensemble de vaincre Lyme, est autrement porteur d'énergie de vie que d'être contre l'autre, c'est-à-dire les détracteurs du Lyme Chronique contre les associations de la défense des malades et pour la reconnaissance de la Maladie de Lyme Chronique. Que de pertes d'énergie !!!

- Contre l'autre pour déjà ne pas se renier ;
- Contre l'autre pour avoir raison, imposer par la force, le mensonge ;
- Contre des mises en œuvre diagnostic, de recherche scientifique ou thérapeutique pour s'octroyer des « rentes faciles », une tranquillité scientifique et politique ;
- Contre la publication des études cliniques effectuées en France et à l'étranger.

Plus le temps passe, plus sera grand le scandale sanitaire lorsque sera dévoilé au grand public comment ont été mis les « scellés » sur les études qui prouvent que des traitements existent. Ceux qui ont pu en bénéficier pourront témoigner.

« I Have a dream »⁽²⁾ : Ayons un même rêve, une même intelligence collective.

Si tous les détracteurs du « Lyme chronique », donc dans ses formes sévères, persistantes ou/et tardives « retournent leurs vestes » en même temps, alors les « drames médiatiques », donc humains seront minimales. Tout le monde y gagnerait, en priorité les malades.

Ce ne serait plus un combat interne, chacun pour son ego et ses finances, mais un esprit pour une cause juste et un combat justement mené.

Comment ?

- Accorder l'écoute et la confiance aux « lymes doctors » (appelés « crypto- infectiologues » par le Pr PERRONNE ; Kryptos voulant dire « caché » en grec ; la bactérie se cache...). Ceux que l'on maintient dans l'ombre alors qu'ils gagnent des victoires pour leurs patients. Il suffirait de lire leurs livres, de leur permettre de publier dans des revues nationales ou internationales car, actuellement, les preuves sont là, certaines bloquées par le déni politico-médical et le manque de crédit financier, mais aussi « relationnel ».
- Nos voisins européens allemands, espagnols, tchèques non seulement observent, médusés, tout cela mais, en avance sur la recherche et les soins, proposent leurs services aux personnes françaises atteintes du Lyme : Faut-il en plus être fortunés pour être soignés en dehors de l'Hexagone ?
- Le réchauffement climatique nous promet des lendemains qui déchantent⁽³⁾ : les tiques s'étendent vers le Nord, se multiplient beaucoup plus facilement que par le passé...

Les patients n'ont qu'un seul but : **AVOIR UN DROIT À L'ACCÈS AUX SOINS – DIGNE DE CE NOM - ET, ENFIN, POUVOIR... « GUÉRIR » !**

UNISSONS NOS EFFORTS, TOUTES ET TOUS... à commencer par ceux qui ont le pouvoir de faire changer cet état d'esprit « insalubre »... pour ne pas dire déplorable !

Pour les Lymés non encore guéris,

Dr Clothilde VERON,
Co-Présidente de LSF

⁽¹⁾ Odile JACOB, Janvier 2017, Paris, 298 p., 21,90 €, ISBN 978-2-7381-3509-4

⁽²⁾ Après la marche contre les discriminations raciales, le pasteur noir américain Martin Luther King, prononce son discours « I have a dream » à Washington, le 28 août 1963, devant 250 000 personnes : son rêve est celui d'une Amérique fraternelle où Blancs et Noirs se retrouveraient unis et libres.

⁽³⁾ Cf. Dossier de presse de l'INRA Science et Impact « Projet CC-EID & CLIMATICK » : Changement climatique et risque d'émergence de maladies infectieuses transmises par les tiques (mai 2018).

LSF RECHERCHE DES BÉNÉVOLES... DESESPÉREMENT !

1° Pour tenir un stand LSF lors des événements à venir

3 au 5 Avril – Micropolis - 3, Boulevard Allende - 25000 **Besançon***

24 au 26 Avril - Parc des expositions – 57000 **Metz***

25 Avril - Salon Bien Vivre - Salle culturelle - 68630 **Bennwihr**

15 au 18 Mai - Parc des Expositions - 67000 **Strasbourg***

21 au 24 Mai - Foire Eco-Bio - Parc des Expositions - Avenue de la Foire aux Vins - 68000 **Colmar**

30 Octobre au 2 Novembre - Parc des Expositions - 67000 **Strasbourg***

*On peut télécharger une invitation gratuite pour les Salons BIO & Co sur www.salonbioeco.com/besancon

2° Pour apporter votre aide précieuse

à l'Equipe nationale de Strasbourg

ou bien en région Nord-Ouest, Sud-Ouest, Sud-Est, Nord-Est et Ile-de-France.

N'hésitez pas à contacter Jean-Paul HUGUEL,

chargé du Développement des Antennes-Relais et de la mise en Réseau des Adhérents
au n° 06 88 832 818 ou par mail : lsf.antennes@gmail.com

ou bien en écrivant au siège national : Maison des Associations, 1A Place des Orphelins, 67000 Strasbourg

Chère Adhérente, Chef Adhérent,

Votre cotisation annuelle de Membre Actif de votre Association LYME SANS FRONTIÈRES est arrivée à échéance au 1^{er} janvier dernier.

Il vous est proposé de renouveler votre Demande d'Adhésion au titre de l'Année 2020 car, en soutenant financièrement LSF, vous lui permettez de faire progresser la cause des malades dans toutes les actions qu'elle entreprend.

Votre soutien est en effet précieux pour lui permettre de remplir son ambitieuse mission puisqu'elle a pour objet de « **promouvoir la recherche et l'information sur les diagnostics et les soins de la maladie de Lyme, en particulier, les formes sévères, persistantes ou/et tardives, donc chroniques, et de ses co-infections** ; et, plus généralement, les infections dites froides ou cachées. »

Lors de son Assemblée Générale du 5 juillet dernier à Strasbourg, et malgré les charges croissantes auxquelles votre Association doit faire face, d'année en année, dans le cadre de ses activités bénévoles et militantes – comme le Colloque européen du 25 mai 2019 ayant eu pour thème « Le Grand débat : la borréliose de Lyme en question » qui a été une belle réussite, grâce à notre lanceuse d'alerte, ancienne présidente de LSF et de son Conseil scientifique, Viviane Schaller –, le Bureau national a proposé :

- de maintenir à 20 € la Cotisation annuelle, dite « normale », en qualité de Membre Actif (droit de vote délibératif) **AVEC adresse mail** pour l'envoi des documents par voie électronique ; la cotisation pour revenu modeste (non imposable au titre de l'impôt) - où une adresse mail est nécessaire - demeure fixée à 10 € ;

- de fixer à 30 € la Cotisation annuelle, dite « normale », en qualité de Membre Actif (droit de vote délibératif) **SANS adresse mail** pour l'envoi des documents par voie postale ; la cotisation pour revenu modeste (non imposable au titre de l'impôt) - sans adresse mail - s'élève à 20 € ; la majoration a été limitée à 5 € au titre de la participation au surcoût des frais d'impression et d'expédition de Lyme Actu.

Cette proposition a été votée à l'unanimité des membres présents et représentés lors de cette Assemblée.

La cotisation vous permet d'être régulièrement informé sur les actions de LSF, notamment au travers de sa newsletter, Lyme Actu, et de son site Web, sans parler de toutes les actions que nous menons en région, comme par exemple, en Nouvelle Aquitaine, avec notre représentant régional, Guy Mathieu, dont le travail entrepris depuis des années pour « labourer le terrain » est à saluer tout particulièrement.

Notre action au niveau national a surtout pour but de faire bouger les lignes, en luttant sans relâche contre le déni de la maladie de Lyme chronique et de ses co-infections, mais aussi pour revendiquer un droit d'accès aux soins – digne de ce nom – pour tous les malades (sans aucune exception) ; ceci en coopération avec deux consoeurs avec lesquelles nous avons tissé des liens très étroits depuis plus d'un an ; il s'agit de l'association « ChroniLyme » (dont le président, Bertrand Pasquet fait un travail politico-médical remarquable au niveau national, avec sa vice-présidente, Christèle Dumas-Gonnet), et l'association « Le Droit de Guérir » (tout le monde connaît son président-fondateur, Matthias Lacoste, qui mène, avec ses nombreux bénévoles, des actions militantes exemplaires). Ainsi, notre audition conjointe par les députés du Groupe d'étude sur la maladie de Lyme de l'Assemblée Nationale, le 5 février dernier (vous trouverez, sur le site Web de LSF, le diaporama – dans son intégralité – qui a été projeté et commenté à cette occasion) ; un extrait de ce PowerPoint figure dans le Supplément joint à cet envoi.

Dès que le Bureau aura prononcé votre admission en application des articles 8 et 14 des statuts (ceci pour éviter d'avoir, parmi les adhérents, des détracteurs du Lyme ou de l'Association, comme ce fut le cas, plus particulièrement, au cours des deux dernières années), vous recevrez, pour attester du paiement de votre cotisation 2020, une toute nouvelle Carte de membre (une petite surprise !).

L'ensemble des membres du Bureau national vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à la présente proposition de renouvellement de votre adhésion pour 2020.

Bernard KERNST
Co-Président,
chargé des Finances

Pierre RAUSCHER
Co-Président,
représentant légal de LSF

L'association LYME SANS FRONTIÈRES, sollicitera dans les jours prochains ses membres actuels comme ses anciens membres - par courrier ou courriel- pour être les piliers d'une campagne nationale d'envergure : il ne s'agit pas moins que de faire basculer la HAS (Haute Autorité de Santé) et la DGS (Direction Générale de la Santé), vers une action directe de reconnaissance de la maladie de Lyme bien sûr, mais aussi de prise en charge réelle et à la hauteur des besoins de cette pathologie. Nous nous adresserons également au législateur (députés et sénateurs).

Pour faire court, nous disons « Lyme chronique ».

Pour faire juste, nous travaillons (et donc vous aussi), pour une reconnaissance des co-infections transmises également par les piqûres de tiques (voire les MVT dans leur ensemble si nous sommes écoutés pour le Lyme chronique...).

Tous acteurs engagés dans cette campagne :

- VOUS, en écrivant vos témoignages sur votre parcours santé vis à vis de la maladie de Lyme telle qu'elle vous a fait, ou vous fait subir des préjudices physiques et moraux (sans parler des autres préjudices matériels, économiques, sociaux ...).
- NOUS, en organisant cette Campagne nationale, en collectant les données, en les adressant à qui de droit.

Comme vous le savez peut-être aussi, certains médecins sont particulièrement inquiétés par les autorités de santé, des CPAM et des Conseils départementaux de l'Ordre des Médecins, pour s'être engagés avec tous les savoirs acquis sur la prise en charge des patients atteints de la maladie de Lyme (aiguë ou chronique).

Ces « Lyme doctors », dont le Dr Yves Cornette de Saint Cyr, ne sont pas frileux pour accueillir les

patients, donner toutes leurs énergies, leurs temps, à faire fructifier des soins qu'ils tiennent pour les meilleurs en l'état actuel des connaissances scientifiques et des données partagées entre confrères (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, antibiotiques, antiparasitaires, anti-mycosiques, stimulation du système immunitaire, accompagnement des réactions ou non-réactions au traitement).

A la faveur, du remplacement de la ministre de la Santé et des Solidarités, la Pr Agnès BUZIN par le Dr Olivier VERAN, médico-politique, ex-praticien hospitalier en neurologie, nous souhaitons bénéficier de cette « fenêtre de tir » nouvelle, puisque jusqu'à présent, le pouvoir était barricadé en raison du favoritisme politique sentant le renfermé et le scandale sanitaire à venir.

Sans vous, LYME SANS FRONTIÈRES, ne peut pas être puissant. C'est la force active des adhérents qui donnera le sens et le mouvement à ce que nous espérons tous : **Un retournement radical de la considération des politiques envers la situation actuelle de la prise en charge des enfants, des hommes et des femmes atteints du Lyme chronique en France.**

Soyez d'ores et déjà remerciés pour votre courage, votre détermination à agir maintenant dans cette Campagne nationale unique en son genre.

Remercions ensemble nos corps et nos esprits qui souhaitent, Joie de vivre, Justice et Santé, et qui nous ont portés jusqu'à aujourd'hui.

Les membres du Comité Collégial de Gouvernance de LSF :

Marine HERRENSCHMIDT, Jean-Paul HUGUEL,
Bernard KERNST, Dr François LALLEMAND,
Jean-Pierre MELIN, Pierre RAUSCHER,
Dr Clothilde VERON